



PROJET I-FORCE

Coopération régionale entre les services chargés de l'application de la loi des pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est

CONTEXTE

Les conflits armés peuvent créer des conditions propices à la grande criminalité organisée et accroître le risque de terrorisme. Les services chargés de l'application de la loi surveillent attentivement les répercussions possibles du conflit en Ukraine sur la criminalité organisée et les autres menaces transnationales, tant dans la région que dans le monde. La situation est instable et reste très incertaine, du fait de l'évolution rapide des menaces sécuritaires et des défis institutionnels.

Dans ce contexte, le projet I-FORCE a pour objet d'améliorer la résilience régionale en consolidant la coopération policière transfrontalière. Ce projet vise à renforcer la sécurité des frontières, préserver la sécurité publique et contribuer à la stabilité régionale à long terme en Europe de l'Est et du Sud-Est.



CHAMP D'APPLICATION DU PROJET

Le projet I-FORCE a pour but d'identifier les victimes d'infractions graves, d'arrêter et de poursuivre les malfaiteurs et de démanteler les réseaux de la criminalité transnationale organisée.

Sur la lancée des succès obtenus lors de la première phase, la deuxième phase continuera de faciliter l'échange d'informations, d'améliorer la coordination opérationnelle et de renforcer les capacités des services chargés de l'application de la loi, des services frontaliers de première ligne et des organisations internationales de la région.

Le projet permettra également de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques par les pays limitrophes – Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie et Slovaquie – tout en étendant la coopération à d'autres pays – Allemagne, Autriche, Espagne, France, Italie, Tchéquie, Royaume-Uni et Suède – afin d'élargir le champ de la collaboration régionale.

Types de criminalité visés :

- les groupes criminels organisés et les réseaux criminels ;
- la traite d'êtres humains, le trafic de migrants et l'exploitation sexuelle des enfants ;
- le trafic de stupéfiants, d'armes à feu et de véhicules ;
- les menaces critiques et le terrorisme ;
- la cybercriminalité et les atteintes à la cybersécurité ;
- la criminalité financière et les infractions faisant l'objet d'enquêtes financières ;
- les franchissements illégaux de frontières au moyen de fausses identités et de documents falsifiés.

Le projet repose sur les quatre objectifs suivants :

1. Renforcer les capacités opérationnelles des bureaux centraux nationaux INTERPOL (BCN) en Ukraine et en Moldova.
2. Développer les capacités opérationnelles des unités nationales spécialisées grâce à des formations ciblées.
3. Faire en sorte que les services nationaux chargés de l'application de la loi disposent de l'équipement et de la capacité de réaction nécessaires pour enquêter sur les menaces posées par les groupes criminels organisés et les combattre.

4. Établir une solide relation de confiance et de reconnaissance entre tous les partenaires grâce à un dialogue soutenu, à des opérations conjointes et à la mise en place d'un comité de pilotage du projet.

ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DU PROJET

- Fourniture d'un soutien technique pour les bases de données et les outils d'INTERPOL.
- Mise en place de programmes de renforcement des capacités pour développer les compétences en matière d'enquêtes.
- Amélioration des mécanismes d'identification et de protection des victimes tout au long des processus d'enquête.
- Réalisation régulière d'évaluations des besoins pour élaborer tous les trimestres des plans d'action de haut niveau en adéquation avec les priorités des partenaires.
- Évaluation des modes opératoires des personnes recherchées pour des infractions graves relevant de la criminalité organisée et sensibilisation de l'opinion publique régionale à cet égard.
- Élaboration de méthodes de travail innovantes favorisant des approches intégrées en matière d'application de la loi.
- Création et soutien d'une équipe spéciale régionale chargée de faciliter les enquêtes transnationales, les équipes d'appui opérationnel et les réunions d'échange de renseignements sur les affaires.
- Réalisation d'opérations et d'enquêtes conjointes pour arrêter les malfaiteurs et démanteler les réseaux de la grande criminalité organisée.
- Amélioration de la sécurité des voyageurs grâce à l'identification biométrique.

Calendrier: 1^{er} mars 2024 – 30 Juin 2027

Pays bénéficiaires : Ukraine, République de Moldova et pays limitrophes d'Europe de l'Est et du Sud-Est

Donateur : Allemagne (ministère des Affaires étrangères)

Budget: 7,8 million d'EUR (Phases 1 et 2)



INTERPOL

Secrétariat général
200 Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon, France
Tél. : +33 4 72 44 70 00
www.interpol.int